

Isabelle Anatole-Gabriel – *La fabrique du patrimoine de l’humanité : l’Unesco et la protection patrimoniale (1945-1992)*

Marco Romagnoli

Émulations – Revue de sciences sociales
2021, Comptes rendus critiques, En ligne.

Article disponible à l’adresse suivante

<https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations/article/view/crromagnoli>

Pour citer cet article

Marco Romagnoli, « Isabelle Anatole-Gabriel – La fabrique du patrimoine de l’humanité : l’Unesco et la protection patrimoniale (1945-1992) », *Émulations*, en ligne. Mise en ligne le 20 mai 2021.
DOI : 10.14428/emulations.cr.094

Distribution électronique : Université catholique de Louvain (Belgique) : ojs.uclouvain.be

© Cet article est mis à disposition selon les termes de la Licence *Creative Commons Attribution, Pas d’Utilisation Commerciale 4.0 International*. <http://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>

Éditeur : Émulations – Revue de sciences sociales / Presses universitaires de Louvain
<https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations>

ISSN électronique : 1784-5734

Isabelle Anatole-Gabriel – *La fabrique du patrimoine de l’humanité : l’Unesco et la protection patrimoniale (1945-1992)*

Marco Romagnoli¹

Recensé : Isabelle Anatole-Gabriel, *La fabrique du patrimoine de l’humanité : l’Unesco et la protection patrimoniale (1945-1992)*, Publications de la Sorbonne, Éditions de la Maison des sciences de l’homme, 2016, 480 p.

Une étude habile dans le domaine du patrimoine se produit lorsqu’une auteure sait agencer ses remarquables connaissances scientifiques avec une familiarité professionnelle avec l’Unesco. « *La fabrique du patrimoine de l’humanité : l’Unesco et la protection patrimoniale (1945-1992)* » représente le titre complet de l’ouvrage d’Isabelle Anatole-Gabriel, réalisé sous la direction de Jacques Ravel et publié avec le concours de la Commission de la recherche de l’Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Dans la grammaire institutionnelle « unesquienne », la notion de patrimoine, de sa protection et mise en valeur, trouve son expression la plus accomplie, (re)connue et, probablement, sa forme la plus réussie dans le processus de patrimonialisation du patrimoine dit « de l’humanité ». Le travail de thèse d’I. Anatole-Gabriel reconstruit les « mécanismes de fabrication du patrimoine international par l’Unesco » (p. 24), à travers l’analyse empirique de quatre sites internationalisés par leur inscription sur la Liste du patrimoine mondial (le Vieux Caire, Teotihuacán, Ellis Island-Liberty Island, Angkor). L’analyse est délimitée par un cadre temporel allant de la fondation de l’organisation onusienne en 1945 jusqu’à 1992, date emblématique constituant le changement de l’ordre géopolitique, issu de la Seconde Guerre mondiale, des États membres à l’Unesco. Comme un ébéniste fabrique un meuble, l’Unesco fabrique le patrimoine. Fabriquer renvoie au fait concret qu’aucun objet n’est, en tant que tel, un patrimoine car il nécessite une fonction, une valeur et des critères pour l’officialiser. À cet effet, Kirshenblatt-Gimblett considère le processus de patrimonialisation de biens comme la formation d’un « espace public culturel mondial » (2006 : 77). Le dispositif des listes sert alors, selon I. Anatole-Gabriel, comme « palliatif des effets

¹ Université Laval de Québec (Canada).

d'homogénéisation de la mondialisation économique par la valorisation identitaire » (p. 18). C'est un dispositif que l'on peut voir utilisé pour les Listes du patrimoine immatériel à l'Unesco.

L'auteure débute son ouvrage en s'interrogeant sur l'historicité et la signification de l'expression « patrimoine de l'humanité », si omniprésente, tant dans le milieu savant qu'au sein du grand public, qui nécessite précisément quelques réflexions. Son raisonnement commence par l'influence que l'Unesco a jouée dans la symbolique et dans la sémantique que le patrimoine mondial incarne : des biens culturels et naturels d'une valeur patrimoniale tellement élevée qui sont un trésor dont l'humanité souffrirait la perte en cas de disparition. L'objet de la recherche porte sur l'analyse de la fabrication narrative de quatre sites inscrits sur la Liste de l'Unesco, et ce, « afin de comprendre le caractère performatif propre aux actions des organisations internationales œuvrant dans le champ des valeurs et des normes » (p. 24). Les propos de la recherche consistent en deux points principaux divisés entre, premièrement, l'existence d'un plan international de fabrication patrimoniale distinct du national (à ce sujet, I. Anatole-Gabriel en conclura que le plan international n'est pas une extension du national car chaque État s'engage dans un récit sur le passé qui lui est propre), et deuxièmement, l'analyse portant sur l'intelligibilité et la narration du passé de deux types de récit que du passé nous pouvons en faire, c'est-à-dire l'histoire et le patrimoine.

Dans la première partie de l'ouvrage, l'auteure aborde « l'histoire des fondements intellectuels et des mécanismes institutionnels du projet de protection du patrimoine de l'humanité » (p. 36). Elle divise cette partie en trois chapitres, correspondant aux trois phases d'élaboration du cadre normatif international juridiquement implémenté par les Conventions Unesco de La Haye (1954), de Paris (1970) et du patrimoine mondial (1972). Ces trois conventions ont pour mérite non seulement d'être des moyens juridiques et de protection des objets culturels et de « réparation » de l'histoire passée, mais sont aussi dotées d'une « fonction cathartique vis-à-vis du passé » (p. 378). À notre avis, fort pertinent est le recours à l'expression pomianienne « brèche dans le temps » (Pomian, 1984 : 291) qu'I. Anatole-Gabriel utilise pour donner une forme conceptuelle à l'engouement des sociétés dans la production patrimoniale lorsque des ruptures emblématiques dans le régime d'historicité, notamment la Révolution française et le deuxième après-guerre, se produisent. En effet, cet élargissement du répertoire patrimonial est le résultat des destructions des deux conflits mondiaux et s'active par une vague mémorielle à caractère nostalgique. Il s'agit d'un tout nouveau rapport que les sociétés modernes entretiennent avec le temps historique, où le présent s'historicise

pour générer un « tout-patrimoine » (Le Hégarat, 2015) essayant d'épargner ces patrimoines d'une menace de destruction imminente. C'est sur la base de cette préoccupation patrimoniale, s'appuyant sur des sentiments traumatiques vécus intensément en Europe et ailleurs (l'inquiétude de l'avenir, le besoin de transmettre des biens...), que le concept de patrimoine de l'humanité trouve son moyen expressif.

Si la Convention de 1954 constituait la réponse de l'Unesco en matière de prévention de la destruction des biens culturels par suite d'une période belliqueuse, la Convention de 1970 (chapitre 2) vise la reconstruction des consciences nationales et la sauvegarde de leur intégrité patrimoniale en « mettant un terme juridique au transfert illégal des biens culturels » (p. 89). Le processus d'adoption de la Convention de 1970 constitue alors le premier jalon du nouveau dispositif de gestion des biens culturels et de ses usages politiques où les acteurs techniques cèdent la place aux acteurs politiques, devant considérer « les missions de conservation du patrimoine comme partie intégrante de leurs responsabilités politiques nationales » (p. 107). Toutefois, comme I. Anatole-Gabriel l'explique bien, les questions du colonialisme et des nombreuses indépendances des États du monde dans les années 1950-70 (surtout en Afrique) attirent certains débats dans un terrain politique fécond en controverses et, avec l'argument de l'épanouissement culturel, testent « les limites de l'idéal de l'institution par une confrontation avec la réalité politique » (p. 92). Le discours passe donc d'un besoin de représentativité culturelle (le nombre d'États membres de l'Unesco double entre 1950 et 1970) à un élan de reconquête, voire de restitution du passé via la culture de Nations comme l'Afrique qui sont souvent, comme le mentionne Sarwat Okasha, ministre de la Culture égyptien, « sans possession de leur histoire » (p. 93, note 63). Finalement, « la valorisation des cultures et de leur histoire a donc constitué la réponse institutionnelle à la revendication politique d'un soutien aux indépendances » (p. 95), et l'auteure réussit à bien démontrer comment l'Unesco sut réorienter son action dans une sorte de projet patrimonial d'envergure capable de créer des liens « entre les problèmes contemporains et la valorisation politique du passé patrimonial des cultures » (p. 99).

Au chapitre 3, l'auteure expose les nœuds explicatifs du processus de genèse de la convention de 1972 ainsi que les phases d'appropriation politique du cadre normatif (équilibre dans la représentativité des sites inscrits) et de son successif déplacement (le surnuméraire des sites européens). Processus inédit de fabrication patrimoniale, la Liste de 1972 constitue la réponse à une solidarité internationale des États qui s'est toutefois transformée « en élément du rapport de force politique et économique entre

pays du Sud et pays du Nord » (p. 147). Un grand intérêt de ce chapitre réside dans l'analyse de la mise en patrimoine de trois sites dont « la portée symbolique dépasse le contenu patrimonial historique et culturel » (p. 143), et où on voit que la question mnésique de l'histoire est très délicate : il s'agit de la vieille ville de Jérusalem, de l'île de Gorée et du camp d'Auschwitz-Birkenau. L'Unesco est donc passée d'une conception fondée sur des critères artistico-civilisationnels à une approche qui doit tenir compte des évolutions géopolitiques mondiales et des épisodes marquants de l'histoire, quoique relevant d'un patrimoine parfois qualifiable de dissonant.

La partie 2 de l'ouvrage est consacrée à l'étude des composantes de la fabrication spatio-temporelle de quatre sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, et ce, afin de comprendre le processus de réécriture et d'historicisation sur les plans national et international de ces patrimoines. Grâce à la formule du portrait monographique, il est très intéressant d'analyser le processus de « fabrication narrative du patrimoine » (p. 153), car le lecteur² peut ainsi se plonger dans l'exploration d'une généalogie ayant permis la métamorphose d'objets culturels en éléments patrimoniaux. Au paragraphe suivant, nous allons exposer les aspects fondamentaux de l'architecture des quatre dossiers pris à l'étude.

Dans le récit du Caire islamique, la ville méditerranéenne devient la « mise en forme idéologique de la représentation de l'Orient » (p. 168). Ville qualifiée d'héritière de l'orientalisme (Saïd, 1980), voire d'espace idéal-typique de l'Orient, il est clair dans le dossier que le but est d'affirmer la suprématie culturelle du Caire au sein du monde arabo-islamique. Contrairement au dossier du Vieux Caire, s'appuyant sur la qualification historique de la ville, la démarche archéologique est de mise dans le dossier du site mexicain de Teotihuacán (qui fait preuve de rigueur de construction), et « l'usage mimétique » (p. 214) des critères d'inscription sur la Liste (cinq des six critères culturels) démontre une connaissance des étapes de la fabrication patrimoniale du site par ses rédacteurs. L'auteure nous convie à comprendre le processus d'universalisation de Teotihuacán à travers la mention des grands foyers de civilisation de l'Eurasie présents dans le dossier d'inscription, mais aussi à travers la restitution de l'histoire du site en s'attachant à l'argumentaire archéologique. L'enquête sur les processus de fabrication patrimoniale continue en territoire nord-américain avec « l'allégorie patrimoniale » (p. 237) de l'ensemble de Liberty Island et Ellis Island, et notamment avec l'amalgame patrimonial (différent de la réalité et du passé historiques) qui vient

² Le générique masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

se créer dans ces deux lieux historiquement distincts où « la signification dépasse l'addition de leur destination respective » (p. 238), à savoir dans les modalités de représentation de l'immigration dans le processus de fabrication. L'analyse d'Anatole-Gabriel se poursuit avec le plus grand monument religieux au monde, Angkor, un site entièrement fabriqué à travers la plume des scientifiques français, et confectionné pour l'Unesco avec une approche poético-savante, en restituant l'histoire khmère selon un biais culturel de matrice occidentale. En effet, ce biais s'illustre par l'absence d'auteurs cambodgiens dans le dossier, et faisant de la mise en péril d'Angkor une justification « aux activités de recherche des archéologues français dans un premier temps, puis à l'action internationale » (p. 309-310). Sauver Angkor devient alors un élément compensatoire et de distraction des dérèglements de l'histoire récente du Cambodge.

Une troisième partie s'articule autour des significations du patrimoine international, dont les catégories d'effets politiques, normatifs et éthiques fondent sa spécificité. En un premier temps, l'auteure passe à l'examen les raisons géopolitiques des formulations des inscriptions de l'Égypte et du Cambodge, en prêtant attention à la centralité du Caire islamique et à la réinvention de la nation khmère. En un deuxième temps, elle s'interroge sur la proposition de « nouveaux universaux » (p. 323) à l'échelle mondiale, c'est-à-dire « la création de nouvelles catégories de patrimoine associées aux significations dont elles sont investies » (p. 361) et répondant aux attentes des États qui en dirigent l'usage politique et l'évolution sémantique.

La Statue de la Liberté dans l'image de couverture du livre œuvre, avant de l'ouvrir, à ce changement de conception du patrimoine, passant de seules pierres anciennes d'un passé lointain à des patrimoines non seulement plus récents, au sens diachronique, mais aussi appartenant à une conception moderne du patrimoine. En ce qui est de l'originalité de l'ouvrage, I. Anatole-Gabriel comble une lacune scientifique quant au fait de retracer l'histoire de la fabrication du patrimoine de l'humanité. Elle a donc le mérite d'avoir développé une réflexion neuve et critique sur les mécanismes de fabrication du patrimoine à l'Unesco et de leurs transformations majeures au fil des années, des conventions et des changements géopolitiques.

Dans les processus de patrimonialisation des quatre sites – qu'il s'agisse de sites monumentaux existants comme Teotihuacán et Angkor, ou d'autres espaces patrimoniaux amplement inventés, c'est le cas du Vieux Caire et d'Ellis Island-Liberty Island –, l'historiographie fut la boussole pour orienter la construction du récit patrimonial, tandis que l'investissement sémantique de chaque site, déployé à partir

des savoirs savants, témoigne d'un mécanisme d'adhésion collective (mais plutôt symbolique) à la narration patrimoniale. Quoique les trois phases de construction législative de la protection du patrimoine sur le plan international soient bien divisées dans la partie 1 du livre, la minutie des informations se mélange parfois avec une nébulosité textuelle donnant au lecteur un sens de dispersion, car il est submergé par la densité d'informations. Cela est, selon nous, le petit bémol de l'ouvrage en question.

Ce qu'il est souhaitable, voire fondamental, afin de poursuivre cette passionnante réflexion, serait l'entreprise d'une étude comparable sur la généalogie, la constitution et les problématiques contemporaines relevant du patrimoine immatériel, aujourd'hui représenté à l'Unesco via la Convention de 2003 et ses Listes. Il serait également intéressant de « fabriquer » une étude, toujours portant sur le patrimoine de l'humanité, mais en intégrant et étudiant l'évolution géopolitique, les enjeux spécifiques et les aspects d'ancrage du concept, de 1992 à nos jours. Dès la section des remerciements du livre, l'auteure nous invite à nous attarder sur la multiplicité des lectures du passé historique et des histoires encore à découvrir, lorsqu'elle nous rappelle que « le passé se lit de multiples manières et d'autres histoires restent à écrire » (p. 9). Restons donc à l'affût de nouvelles histoires, mais aussi ouverts d'esprit (patrimonial, bien sûr).

Bibliographie

- KIRSHENBLATT-GIMBLETT B. (2006), « World Heritage and Cultural Economics », in I. KARP, C.A. KRATZ, L. SZWAJA et T. YBARRA-FRAUSTO (éd.), *Museum Frictions*, New York, USA, Duke University Press, p. 161-202.
- LE HÉGARAT T. (2015), *Un historique de la notion de patrimoine*, Consulté le 04 mars 2021. Repéré à : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01232019>.
- POMIAN K. (1984), *L'Ordre du temps*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Histoires ».
- SAÏD E.W. (1980), *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil.